

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SG n° 95.024

L'An mil neuf cent quatre vingt quinze le 7 Février à 18 H 30, Le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe MOST, Maire,

DATE DE CONVOCATION

DATE D'AFFICHAGE

27 Janvier 1995

27 Janvier 1995

ETAIENT PRESENTS : MM. MOST, LE GUEUT, BERLAND, CANDAU, HUGENDBLER, Mme MONTRON, MM. BOISNARD, GAUGUIN, Adjointes

M. BARON, Mlle BARRAUD-DUCHERON, MM. BENOIT, BUJARD, CHABANEAU, COASSIN, DINDINAUD, GUEZENNEC, MARCONI, MONNARD, MUSSETTI, Mmes PARROU-SARLAT, PELTIER, MM. POTENNEC, QUENTIN, RAULT, REVOLAT et SABATHIER, Conseillers,

ETAIENT REPRESENTES :

M. LACOTTE par M. LE GUEUT
M. GAVEN par M. HUGENDBLER
MME FONTAN par M. MONNARD

ABSENTS- EXCUSES

: MM. ALONSO, MOULINEAU et TAP

Nombre de Conseillers
en exercice : 32
Nombre de Présents : 26
Nombre de Votants : 29

Mademoiselle BARRAUD-DUCHERON a été élue secrétaire de séance.

OBJET : Demande de subvention auprès du Conseil Général pour les travaux d'infrastructures, d'entretien et de dragage du Port Départemental de ROYAN.

VOTE : Unanimité

Par lettre du 7 Septembre 1994, Monsieur le Président du Conseil Général a souhaité connaître le détail des investissements communaux susceptibles d'être aidés par le Département pour les

travaux à réaliser en 1995 au Port de ROYAN.

Le programme proposé se décompose comme suit :

I- Dépenses d'entretien - Dragages

Travaux de dragage du Port de Pêche, du Port de Plaisance, du Chenal intérieur commun, du Chenal extérieur, de la Côle des bacs.

Port de Pêche	50.000 m ³
Port de Plaisance	42.000 m ³
Chenal intérieur commun	23.000 m ³
Chenal extérieur	30.000 m ³
Côle des bacs	15.000 m ³

TOTAL 160.000 m³

Ces travaux sont estimés prévisionnellement à la somme de 1.760.000 Francs H.T.

II- Travaux d'investissement

1) Extraction d'un piton rocheux au pied du silo de distribution de la glace au Port de Pêche pour un coût prévisionnel de 250.000 Francs H.T.

2) Construction d'une nouvelle station à carburant pour un coût de 3.000.000 Francs H.T.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Oûi l'exposé du Rapporteur,
- Vu la lettre du Conseil Général en date du 7 Septembre 1994,
- Après en avoir délibéré,

D E C I D E

- d'approuver le programme de travaux à réaliser au titre de l'exercice 1995 pour un montant estimé à 5.010.000 Francs H.T.
- de solliciter du Conseil Général l'octroi de subventions aux taux le plus élevé possible
- de financer les opérations qui seront subventionnées dans le cadre du budget pour l'exercice 1995, à l'exception de la station à carburant.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre Messieurs les Membres présents,

Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
Le Premier Adjoint,

H. LE GUEUT

Pour le Maire,
Le Premier Adjoint,
H. LE GUEUT

Certifié Exécutoire
Compte-tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 21 Février 1995
Certifié Conforme
Mairie de Royan
Par délégation du Maire,
Le Secrétaire Général Adjoint,

H. THOMAS